

9 juin 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le budget communautaire et la poursuite des procédures de ratification de la Constitution européenne, au Luxembourg le 9 juin 2005.

Je viens de m'entretenir avec M. Jean-Claude JUNCKER, en sa qualité de Président en exercice de l'Union européenne. Nous avons d'abord évoqué la situation politique de l'Europe et j'ai réaffirmé clairement l'engagement européen de la France et le soutien apporté à la Présidence dans la préparation tant politique que technique du prochain Conseil européen.

Nous avons ensuite évoqué les problèmes des perspectives financières qui sont très importantes dans la mesure où cela détermine les moyens que l'Europe mettra en oeuvre pour son développement et sa solidarité, notamment sur le plan social pour une période de sept ans. C'est donc très important.

J'ai rappelé au Président, qui est tout à fait sur la même ligne, ce que sont les positions de principe de la France. A savoir, tout d'abord, une certaine discipline budgétaire - ne pas laisser dérapier les dépenses. Ensuite, l'affirmation de la solidarité qui est le principe même de l'Union européenne. Naturellement, le respect des engagements pris et tout particulièrement, s'agissant de la France, le respect des engagements pris en 2002 pour ce qui concerne la Politique Agricole Commune et le fait que nous ne pourrions accepter, notamment, une réduction, quelle qu'elle soit, des aides directes qui sont destinées à nos paysans pendant la période jusqu'à 2013, tel que cela a été prévu dans l'accord de 2002. Et enfin, le principe de l'équité qui, en réalité, met en cause, il faut bien le reconnaître, le chèque britannique. Et le temps est venu, je crois, que nos amis anglais comprennent qu'il faut aujourd'hui faire un geste de solidarité à l'égard de l'Europe. Une Europe qui, par ailleurs, doit être rassemblée. Cela suppose que, politiquement et par le respect que nous devons à chacun des peuples qui la composent, les procédures de ratification de la Constitution doivent être poursuivies jusqu'à leur terme, ce qui est la moindre des choses. Deuxièmement, nous ne pouvons pas ne pas réfléchir au message qui a été adressé, en tous les cas par les Français d'abord, les Néerlandais ensuite et sans aucun doute par un certain nombre d'autres peuples sous diverses façons. Le message qui a été adressé aux responsables politiques européens est un message d'hommes et de femmes qui, incontestablement, ont des inquiétudes sur un certain nombre de problèmes essentiels à leur vie, à leur vie quotidienne : qu'il s'agisse du chômage, qu'il s'agisse des effets de la mondialisation, des délocalisations, qu'il s'agisse du respect de l'identité culturelle, qu'il s'agisse des problèmes liés à l'immigration clandestine et bien d'autres. Beaucoup d'Européens s'interrogent sur la capacité que les responsables européens peuvent avoir de maîtriser l'ensemble de ces problèmes.

Nous soutenons donc tout à fait la proposition de la Présidence d'avoir un débat important au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement pour tirer les conclusions de ces interpellations qui nous sont parvenues de la part d'un certain nombre d'Européens.

Enfin, dans un esprit de totale solidarité, d'amitié et de respect à l'égard de son action, j'ai dit au Président en exercice, à M. JUNCKER, que la France serait dans toute la mesure du possible en soutien à ses initiatives.